

## Compte-rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion des 19 et 20 octobre 2023

### A. Points de gestion courante

#### A.1 Approbation de l'ordre du jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour modifié de la réunion des 19 et 20 octobre 2023.

#### A.2 Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion des 13 et 14 juillet 2023 et de la réunion extraordinaire du 18 septembre 2023

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion des 13 et 14 juillet 2023 et de la réunion extraordinaire du 18 septembre 2023.

#### A.3.a Donations : Donations reçues depuis la réunion des 13 et 14 juillet 2023

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations en espèce présentées depuis la réunion du 13 juillet 2023. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions.

#### A.3.b Donations : Donations acceptées en 2023

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du bilan des donations approuvées en 2023.

#### A.4 Délégations du Conseil de gouvernance

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la délégation financière

- au nouveau doyen de la Faculté des Sciences, des Technologies et de Médecine à compter du 20 octobre 2023 ;
- au nouveau directeur du Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil de gouvernance prend acte de la délégation de signature en matière de contrat conférée par le Recteur à la vice-rectrice en charge des partenariats et des relations internationales.

Dans un souci de continuité des activités de l'Université, l'ensemble des délégations en place sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2024.

**A.5.a Conventions : Convention de partenariat avec la Chambre des salariés – master en « Technopreneurship »**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention avec la Chambre des Salariés ayant pour objet la poursuite du Master en « Technopreneurship ».

**A.5.b Conventions : Protocole d'accord avec PayPal et le Fonds national de la recherche – notification**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance ratifie la signature du protocole d'accord avec PayPal Europe et le Fonds national de la recherche établi pour soutenir un programme de recherche sur les technologies émergentes dans la « FinTech ».

**A.6.a Conventions avec les ministères : Convention-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction de la défense) en matière de cybersécurité et cybergéné-fense**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction de la défense) en matière de cybersécurité et cybergéné-fense. Il prend acte de la soumission d'un projet FNR-PEARL dans ce contexte.

**A.6.b Conventions avec les ministères : Convention de mise à disposition avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – Lycée Michel Lucius**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de mise à disposition de locaux avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – Lycée Michel Lucius.

**A.7 LUCET – adaptation des statuts**

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

**A.8 Rapport de conformité des charges d'enseignement**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport annuel sur conformité de la charge d'enseignement des professeurs (article 24 de la loi du 27 juin 2018) pour l'année académique 2022-2023.

#### **A.9 Arrêtés du commissaire spécial**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des arrêtés de reclassement prise par le commissaire spécial.

#### **A.10 Contentieux de l'Université au 1<sup>er</sup> octobre 2023**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des contentieux juridiques de l'Université du Luxembourg au 1<sup>er</sup> octobre 2023. Il invite le Recteur à tenir compte des recommandations formulées dans le rapport.

#### **A.11 Politique de signalement (« whistleblowing ») – approbation**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la politique de signalement (« whistleblowing »).

#### **A.12.a Congé scientifique : Modifications**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de deux demandes de modification de congé scientifique.

#### **A.12.b Congé scientifique : Rapports**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de cinq rapports de congé scientifique.

#### **A.13 Evaluation interne du bachelor en dessin d'animation – rapport**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport d'évaluation interne du bachelor en dessin d'animation.

Il invite le Recteur à présenter un plan d'action concernant cette formation au courant de l'année 2024.

#### **A.14 Politique du multilinguisme – mise en œuvre**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'état de la mise en œuvre de la politique du multilinguisme et invite le Recteur à poursuivre les travaux d'implémentation.

## B. Points d'ordre général

### B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et rapports des présidents des comités du Conseil

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le calendrier du recrutement du vice-recteur académique et donne mandat au Président et au Recteur pour engager un cabinet de recrutement et entamer les démarches de recrutement. La commission de recrutement sera mise en place par le Conseil de gouvernance entrant.

### B.2 Auto-évaluation du Conseil de gouvernance – présentation des résultats

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des résultats de son exercice d'auto-évaluation 2023. Il sera transmis au Conseil de gouvernance entrant lors de sa séance constitutive.

### B.3 Informations du Commissaire du Gouvernement

### B.4 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

**Décision** : Le Conseil de gouvernance ratifie la soumission du projet « NCER Energy » au FNR. Il invite le Recteur à veiller à ce que les règles de gouvernance relatives aux projets structurants soient respectées.

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'enveloppe globale de 421.833 € (0,25% de la masse salariale) au titre des primes au personnel 2023.

### B.5.a Intégration du Max-Planck-Institut Luxembourg (MPI) : État d'avancement

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'état d'avancement de l'intégration du Max-Planck-Institut Luxembourg dans l'Université et approuve la signature du contrat de cession d'actifs avec la « Max Planck Institute Foundation Luxembourg ».

### B.5.b Intégration du Max-Planck-Institut Luxembourg (MPI) : Centre interdisciplinaire en droit européen – création et direction f.f

**Décision** : Tenant compte des délibérations relatives au budget 2024, le Conseil de gouvernance crée formellement le Centre Interdisciplinaire en Droit Européen à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et Monsieur Pierre-Henri Conac directeur faisant fonction du Centre Interdisciplinaire en Droit Européen à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### B.5.c Intégration du Max-Planck-Institut Luxembourg (MPI) : Profil de poste du directeur du centre interdisciplinaire en droit européen

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste du Directeur du Centre Interdisciplinaire en Droit Européen et invite le Président et le Recteur à mandater un cabinet de recrutement. La commission de recrutement sera nommée par le Conseil de gouvernance entrant.

### B.6 Analyse fonctionnelle – mise à jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'analyse du Directeur administratif et financier de fonctions administratives de l'Université et l'invite à poursuivre les efforts d'amélioration entamés.

### B.7 Organigramme de l'Université et de ses composantes au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête l'organigramme de l'Université et de ses composantes au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### B.8 Plan de développement des sciences de l'éducation – arrêt

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête le plan de développement des activités en sciences de l'éducation au sein de la FHSE.

### B.9 Audit du recrutement académique – plan de remédiation

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du projet de plan de remédiation relatif au rapport d'audit du recrutement académique. Un plan de remédiation complet sera soumis au Conseil de gouvernance lors de sa séance de mars 2024.

### B.10 Politique de tâche d'enseignement

**Décision** : Tenant compte

- des délibérations précédentes et en séance ;
- du document soumis ;
- de l'avis unanimement favorable du Conseil universitaire ;
- de l'assurance du Recteur que le monitoring adéquat sera fait ;

le Conseil de gouvernance arrête la politique de tâche d'enseignement. Il demande au Rectorat de prévoir un rapport d'implémentation au courant de l'année 2024.

Le Président remercie le rectorat et ses équipes ainsi que le comité des affaires académiques et scientifiques.

### **B.11.a Médecine et sciences infirmières : État des lieux**

**Décision** : Tenant compte sa demande, le Conseil de gouvernance approuve la réduction à 50% du contrat de travail de NN en tant que professeur de l'Université du Luxembourg.

Dans un souci de prévenir tout éventuel conflit d'intérêt, les tâches de la direction médicale seront réparties entre les directeurs de programmes de formation, la coordination et la représentation institutionnelle étant assurées par la Vice-rectrice en charge de la recherche.

### **B.11.b Médecine et sciences infirmières : Convention avec la Fédération des hôpitaux luxembourgeois – encadrement des stages du bachelor en médecine**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention avec la Fédération des hôpitaux luxembourgeois et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ayant pour objet l'encadrement des stages du bachelor en médecine.

### **B.11.c Médecine et sciences infirmières : Convention avec le Centre hospitalier de Luxembourg – coopération scientifique et pédagogique**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération scientifique et pédagogique avec le Centre hospitalier de Luxembourg.

### **B.12.a Budget et finances : Prévisions budgétaires au 1<sup>er</sup> septembre 2023**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des prévisions budgétaires au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### **B.12.b Budget et finances : Projet de budget 2024**

**Décision** : Tenant compte :

- des prévisions de fin d'année 2023 ;
- des projections des impacts macroéconomiques ;
- de la proposition totale de budget 2024 ;
- de la proposition de budget médecine et sciences infirmières 2024 ;
- de l'ajustement du taux de base des tarifs des vacataires ;
- du projet d'intégration du Max-Planck-Institut Luxembourg (MPI) au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et de la création d'un centre interdisciplinaire en droit européen à cette date ;
- de l'avis unanimement favorable du Conseil universitaire en sa réunion du 17 octobre 2023

concernant le budget hors médecine et sciences infirmières, et hors MPI, le Conseil de gouvernance

- arrête le budget de dépenses sur fonds internes pour l'année 2024 à hauteur de 282,466 M€ (masse salariale de 180,382 M€ ; opex de 84,099 M€ ; capex de 17,984 M€),
- approuve le plan d'investissement des « Multiannual Activities » (MAA : DRS, SIMS, CRIS, BT1 & 2, BT3, renouvellement de l'infrastructure IT) à hauteur de 11,934 M€ ;
- autorise une injection de réserves à hauteur de 23,517 M€ (incluant le bonus institutionnel) ;

concernant le budget relatif au MPI

- arrête le budget total de dépenses à hauteur de 9,400 M € dont 4, 220 M€ de masse salariale ; 4,665 M€ d'opex et 0,515 M€ de capex.

#### B.12.c Budget et finances : Projet de budget médecine, sciences infirmières et professions de santé 2024

**Décision** : Concernant le budget médecine, sciences infirmières et professions de santé, le Conseil de de gouvernance

- arrête le budget de dépenses sur fonds internes pour l'année 2024 à hauteur de 10,055 M€ (masse salariale de 4,762 M€ ; opex de 3,052 M€ ; capex de 2,241 M€) ;
- autorise une injection de réserves à hauteur de 0,493 M€.

#### B.13 Divers

### C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

#### C.1.a Profil de poste : FSTM / Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prëtularisation conditionnelle) en oncologie médicale – poste conjoint

**Décision** : Tenant compte

- que le financement du poste est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prëtularisation conditionnelle) conjoint en oncologie médicale [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) of Medical Oncology*] / FSTM.

Le Conseil de gouvernance approuve les modifications aux modalités de recrutement d'un professeur conjoint et demande au secrétariat général de les inclure également dans le prochain projet de révision du règlement d'ordre intérieur.

L'ouverture de ce poste est sujette à l'approbation du partenaire hospitalier. Le Conseil de gouvernance mandate le Président et le Recteur pour signer un accord afférant avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

### C.1.b Profil de poste : FHSE / Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en méthodes de recherche qualitatives en sciences de l'éducation

#### Décision : Tenant compte

- que le financement du poste est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en méthodes de recherche qualitatives en sciences de l'éducation [*Associate Professor (promotion track) of Qualitative Research Methods in Educational Sciences*] / FHSE-50019914.

Il demande qu'un équilibre linguistique sur l'ensemble postes en sciences de l'éducation approuvés les 15 juillet 2022, le 12 mai 2023 et le 19 octobre 2023 soit respecté.

### C.1.c Profil de poste : FHSE / Professeur adjoint ou Professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en apprentissage formel dans la petite enfance

#### Décision : Tenant compte

- que le financement du poste est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en apprentissage formel dans la petite enfance [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) of Formal Learning in Early Childhood*] / FHSE-50019915.

Il demande qu'un équilibre linguistique sur l'ensemble postes en sciences de l'éducation approuvés les 15 juillet 2022, le 12 mai 2023 et le 19 octobre 2023 soit respecté.

### C.1.d Profil de poste : FHSE / Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en didactique de la littérature enfantine et de jeunesse, en particulier de la littérature en langue allemande

#### Décision : Tenant compte

- que le financement du poste est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en didactique de la littérature enfantine et de jeunesse, en particulier de la littérature en langue allemande [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) of Teaching and Learning Children's and Youth Literature, with special regard to literature in German*] / FHSE-50019917.

Il demande qu'un équilibre linguistique sur l'ensemble postes en sciences de l'éducation approuvés les 15 juillet 2022, le 12 mai 2023 et le 19 octobre 2023 soit respecté.

**C.2.a Liste de nomination : FDEF / Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en droit luxembourgeois du numérique**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en droit luxembourgeois du numérique [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) in Luxembourg Digital Law*] / F2-50012583 / telle que proposée par le Recteur et lui demande d'entamer les négociations avec le candidat classé premier.

**C.2.b Liste de nomination : FDEF / Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en cyber-politique**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en cyber-politique [*Associate Professor (promotion track) in Cyber Policy*] / F2-50019630 / telle que proposée par le Recteur et lui demande d'entamer les négociations avec les candidats dans l'ordre de leur classement.

**C.3.a Nomination : FHSE / Professeur ordinaire en sciences de l'éducation (spécialité : formation des enseignants)**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Madame Janne Fengler au poste de professeure ordinaire en sciences de l'éducation (spécialité : formation des enseignants) [*Full Professor in Educational Sciences with a focus on Teacher Training*] / FHSE-F3-50012713 / avec affectation principale au Département Sciences de l'éducation et intervention sociale de la FHSE, au 1<sup>er</sup> avril 2024 et à durée indéterminée.

**C.3.b Nomination : FDEF / Professeur à titre honoraire en droit - renouvellement**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de Monsieur Patrick Kinsch en tant que professeur à titre honoraire en droit [*Honorary Professor of Law*] rattaché Département Droit de la FDEF, rétroactivement au 1<sup>er</sup> septembre 2023, pour une durée de trois ans.

**C.3.c Nomination : FHSE / Prolongation de contrat d'un professeur ordinaire au-delà de l'âge de la retraite**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prolonge l'engagement de NN en tant que professeur ordinaire au-delà de l'âge légal de la retraite du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2026.

#### C.4.a Formation : FHSE / Master en histoire publique et numérique

**Décision : Tenant compte**

- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme Master en histoire publique et numérique [*Master in Digital and Public History (120 ECTS) / FHSE /* à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme sera revu après 3 ans.

#### C.5 Candidatures aux programmes ERC 2024 – approbation

**Décision :** Considérant que la planification budgétaire pluriannuelle tient compte de ces candidatures, le Conseil de gouvernance approuve la soumission de deux nouveaux projets dans le programme « ERC Consolidator Grant » et prend acte de la soumission de cinq projets aux programmes ERC qui ne nécessitent pas d'approbation.

\* \* \*

SAR le Grand-Duc a fait l'honneur de convier  
le Conseil de gouvernance sortant et le secrétariat général  
à une entrevue le 20 octobre à 10h00.

\* \* \*

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le lundi 18 décembre 2023.

